

425540-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres – Marché conjoint de services ayant pour objet le nettoyage des locaux et des vitres dans les différents bâtiments appartenant à IGRETEC et à la SODEVIMMO

OJ S 118/2026 22/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Igretec

Adresse électronique: igretec@igretec.com

Forme juridique de l'acheteur: Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

1.1. Acheteur

Nom officiel: SODEVIMMO

Adresse électronique: igretec@igretec.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché conjoint de services ayant pour objet le nettoyage des locaux et des vitres dans les différents bâtiments appartenant à IGRETEC et à la SODEVIMMO

Description: Le marché a pour objet le nettoyage des locaux, des vitres, des bardages et des panneaux photovoltaïques.... dans les différents bâtiments appartenant à IGRETEC et à la SODEVIMMO

Identifiant de la procédure: 93c1a816-f4c1-46cb-996a-8b7ceb8c2bc8

Identifiant interne: Igretec 2026-021

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: 1) Durée du marché : 1 an renouvelable tacitement par périodes successives de 1 an jusqu'à une durée maximale de 4 ans. 2) Le marché s'inscrit dans une démarche de politique de développement durable. Par ailleurs, le marché portant sur des prestations relevant d'un secteur spécifique et sensible à la fraude, les pouvoirs

adjudicateurs attachent également une importance particulière au respect des dispositions prises par la Commission paritaire dans le secteur du Nettoyage (CP 121), notamment concernant l'obligation de reprise du personnel du précédent marché, issu de l'adjudicataire précédent. Partant, le soumissionnaire doit, sous peine d'irrégularité substantielle, appartenir à la commission paritaire pour le nettoyage (CP 121) s'il est belge, ou équivalent s'il est étranger. Il en apporte la preuve dans son offre. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du cahier des charges. 3) Dans le cadre de ces deux lots, il y a lieu de distinguer : - les prestations « à la demande » - les prestations « régulières » En ce qui concerne les prestations identifiées comme « à la demande » dans l'inventaire, le présent marché sera exécuté sur base de commandes partielles, c'est-à-dire au fur et à mesure des besoins. Ces commandes partielles seront réalisées sans que le pouvoir adjudicateur ait à justifier leur quantité ou leur fréquence. En ce qui concerne les prestations identifiées comme « régulières » dans l'inventaire et sans préjudice et de la faculté de modifier le marché conformément aux articles 37 et suivant de l'Arrêté royal du 14 janvier 2013, les pouvoirs adjudicateurs s'engagent à exécuter au minimum 70% des quantités prévues. Les quantités maximales seront quant à elles limitées de sorte que les dépenses résultant de l'exécution du marché resteront inférieures au montant de 1.000.000 € HTVA par an pour le lot 1 et de 200.000 € HTVA par an pour le lot 2. Dans l'hypothèse où plusieurs lots sont remportés par un même adjudicataire, les pouvoirs adjudicateurs s'engageront à respecter les seuils fixés pour chaque lot distinctement. 4) Le pouvoir adjudicateur prêtera une attention particulière au respect des dispositions applicables en matière de lutte contre le dumping social. 5) Aucune variante n'est autorisée dans le présent marché. 6) Aucune option n'est autorisée dans le présent marché.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Il est renvoyé aux articles 67 à 70 et 73 de la loi du 17 juin 2016 ainsi qu'aux dispositions du CSCh relatives aux motifs d'exclusions. Il est fait application du DUME dans le cadre du présent marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Igretec 2026-021 - 1

Description: Le lot 1 a pour objet le nettoyage des locaux dans les différents bâtiments appartenant à IGRETEC et à la SODEVIMMO

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : une déclaration concernant le chiffre d'affaires relatif au domaine d'activité (à savoir le nettoyage de vitres et/ou de locaux) faisant l'objet du présent marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen relatif à du nettoyage de locaux d'un montant minimum de 1.400.000 euros calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices. Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra démontrer l'existence d'un chiffre d'affaires global annuel moyen relatif à du nettoyage de locaux et de vitres d'un montant minimum correspondant à l'addition des montants minimums fixés pour les lots correspondants et calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, ce dernier devra démontrer qu'il dispose d'un chiffre d'affaires global annuel moyen relatif à du nettoyage de locaux et de vitres d'un montant minimum de 1.570.000 € (soit 1.400.000 € fixé pour le lot 1 et 170.000 € fixé pour le lot 2) calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices.

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour la réalisation du marché. Sont jointes à cette déclaration les fiches techniques relatives au matériel mentionné et une déclaration d'engagement si le soumissionnaire ne dispose pas encore du matériel lors de la remise de son offre. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : Au minimum : un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un enrouleur (tuyau d'arrosage) d'au moins 30 mètres, 30 chariots de nettoyage minimum, 2 aspirateurs de type industriel Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra démontrer qu'il aura à sa disposition au minimum les outils, matériels et équipements techniques exigés ci-dessus pour les lots auxquels il soumissionne. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, le niveau d'exigence minimum est : un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un enrouleur (tuyau d'arrosage) d'au moins 30 mètres, 30 chariots de nettoyage minimum, 2

aspirateurs de type industriel, une nacelle (hauteur minimum de 30 mètres) pour le nettoyage des bardages, le nettoyage des vitres extérieures du « cube » - la nacelle utilisée pour le nettoyage des bardages du bâtiment « Soléo » (coté parking intérieur) doit avoir une charge normale maximale de 3,5 Tonnes (l'utilisation de la dalle supérieure du parking est soumise à des limitations de charges) - , un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un manche télescopique réglable.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : La présentation d'au moins : - deux références de services portant sur le nettoyage de locaux administratifs exécutés pour un montant minimum de 700.000 € HTVA par référence. Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra à minima présenter les références exigées pour les lots auxquels il soumissionne. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, ce dernier devra présenter au moins : deux références de services portant sur le nettoyage de locaux administratifs exécutés pour un montant minimum de 700.000 € HTVA par référence; et deux références de services portant sur le nettoyage de vitres pour un montant minimum de 85.000 € HTVA par référence.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1. Prix (sur 70 points) Ce critère sera apprécié sur base du prix annuel total HTVA repris dans l'inventaire. Le prix des prestations sera apprécié de la façon suivante : Note attribuée au soumissionnaire = $70 \times \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre du soumissionnaire}}$

Critère:

Type: Qualité

Description: Les mesures relatives au personnel et assurant la qualité et la continuité du service (sur 20 points) : .1. La formation du personnel à l'utilisation des outils, des produits de nettoyage et aux normes applicables en matière de santé et de sécurité (5 points) ; .2. Les mesures prises pour lutter contre l'absentéisme et les mesures en cas d'absence du personnel pour assurer la continuité du service (5 points) ; .3. Les mesures pour assurer le contrôle de la qualité du service presté et le respect des exigences de nettoyage (10 points) ; Les soumissionnaires développeront ces mesures dans une note de maximum 8 pages recto-(verso), de police Arial, taille 12, en format A4 à joindre à l'offre.

Critère:

Type: Qualité

Description: Les mesures durables (sur 10 points) Le soumissionnaire doit décrire toutes les mesures qu'il prend afin de garantir la durabilité. Il s'agit de mesures qui sont prises en plus des exigences minimales déjà prévues dans ce cahier des charges. Ces mesures concernent notamment l'utilisation de l'eau et des produits, l'emballage, les déplacements/le transport, l'énergie, le bruit, les conditions de travail, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, etc. Tous les éléments cités par le soumissionnaire dans son offre doivent être le plus précis possible. En outre, des exemples et statistiques clairs doivent être fournis pour montrer que les actions sont applicables au marché. Les soumissionnaires développeront ces mesures dans une note de maximum 4 pages recto-(verso), de police Arial, taille 12, en format A4 à joindre à l'offre.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 20/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Igretec

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 15 et 60 jours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Igretec

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Igretec

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Igretec 2026-021 - Lot 2

Description: Le lot 2 a pour objet le nettoyage des vitres, bardages et panneaux photovoltaïques dans les différents bâtiments appartenant à IGRETEC et à la SODEVIMMO
Identifiant interne: Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : une déclaration concernant le chiffre d'affaires relatif au domaine d'activité (à savoir le nettoyage de vitres et/ou de locaux) faisant l'objet du présent marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen relatif à du nettoyage de vitres d'un montant minimum de 170.000 euros calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices. Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra démontrer l'existence d'un chiffre d'affaires global annuel moyen relatif à du nettoyage de locaux et de vitres d'un montant minimum correspondant à l'addition des montants minimums fixés pour les lots correspondants et calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, ce dernier devra démontrer qu'il dispose d'un chiffre d'affaires global annuel moyen relatif à du nettoyage de locaux et de vitres d'un montant minimum de 1.570.000 € (soit 1.400.000 € fixé pour le lot 1 et 170.000 € fixé pour le lot 2) calculé sur base du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices.

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour la réalisation du marché. Sont jointes à cette déclaration les fiches techniques relatives au matériel mentionné et une déclaration d'engagement si le soumissionnaire ne dispose pas encore du matériel lors de la remise de son offre. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : Au minimum : une nacelle (hauteur minimum de 30 mètres) pour le nettoyage des bardages, le nettoyage des vitres extérieures du « cube », la nacelle utilisée pour le nettoyage des bardages du bâtiment « Soléo » (coté parking intérieur) doit avoir une charge normale maximale de 3,5 Tonnes (l'utilisation de la dalle supérieure du parking est soumise à des limitations de charges), un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un manche télescopique réglable. Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra démontrer qu'il aura à sa disposition au minimum les outils, matériels et équipements techniques exigés ci-dessus pour les lots

auxquels il soumissionnaire. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, le niveau d'exigence minimum est : un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un enrouleur (tuyau d'arrosage) d'au moins 30 mètres, 30 chariots de nettoyage minimum, 2 aspirateurs de type industriel, une nacelle (hauteur minimum de 30 mètres) pour le nettoyage des bardages, le nettoyage des vitres extérieures du « cube » - la nacelle utilisée pour le nettoyage des bardages du bâtiment « Soléo » (coté parking intérieur) doit avoir une charge normale maximale de 3,5 Tonnes (l'utilisation de la dalle supérieure du parking est soumise à des limitations de charges) - , un nettoyeur HP, une rallonge électrique de 50 mètres minimum, un manche télescopique réglable.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : La présentation d'au moins : - deux références de services portant sur le nettoyage de vitres pour un montant minimum de 85.000 € HTVA par référence.. Pour plusieurs lots : Si le soumissionnaire décide de remettre offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra à minima présenter les références exigées pour les lots auxquels il soumissionne. Par exemple, si le soumissionnaire remet offre pour les lots 1 et 2, ce dernier devra présenter au moins : deux références de services portant sur le nettoyage de locaux administratifs exécutés pour un montant minimum de 700.000 € HTVA par référence; et deux références de services portant sur le nettoyage de vitres pour un montant minimum de 85.000 € HTVA par référence.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: 1. Prix (sur 70 points) Ce critère sera apprécié sur base du prix annuel total HTVA repris dans l'inventaire. Le prix des prestations sera apprécié de la façon suivante : Note attribuée au soumissionnaire = $70 \times \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre du soumissionnaire}}$

Critère:

Type: Qualité

Description: Les mesures relatives au personnel et assurant la qualité et la continuité du service (sur 20 points) : .1. La formation du personnel à l'utilisation des outils, des produits de nettoyage et aux normes applicables en matière de santé et de sécurité (5 points) ; .2. Les mesures prises pour lutter contre l'absentéisme et les mesures en cas d'absence du personnel pour assurer la continuité du service (5 points) ; .3. Les mesures pour assurer le contrôle de la qualité du service presté et le respect des exigences de nettoyage (10 points) ; Les soumissionnaires développeront ces mesures dans une note de maximum 8 pages recto-(verso), de police Arial, taille 12, en format A4 à joindre à l'offre.

Critère:

Type: Qualité

Description: Les mesures durables (sur 10 points) Le soumissionnaire doit décrire toutes les mesures qu'il prend afin de garantir la durabilité. Il s'agit de mesures qui sont prises en plus des exigences minimales déjà prévues dans ce cahier des charges. Ces mesures concernent notamment l'utilisation de l'eau et des produits, l'emballage, les déplacements/le transport, l'énergie, le bruit, les conditions de travail, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, etc. Tous les éléments cités par le soumissionnaire dans son offre doivent être le plus précis possible.

En outre, des exemples et statistiques clairs doivent être fournis pour montrer que les actions sont applicables au marché. Les soumissionnaires développeront ces mesures dans une note de maximum 4 pages recto-(verso), de police Arial, taille 12, en format A4 à joindre à l'offre.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/0e786744-1b46-41ae-adcb-b2c79d57434f/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 20/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Igretec

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 15 et 60 jours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Igretec

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Igretec

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Igretec

Numéro d'enregistrement: 0201741786_547

Adresse postale: boulevard Mayence, 1

Ville: Charleroi

Code postal: 6000
Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
Pays: Belgique
Adresse électronique: igretec@igretec.com
Téléphone: +32 71202811
Adresse internet: <https://www.igretec.com>
Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=547&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: SODEVIMMO

Numéro d'enregistrement: BE0730.685.261

Ville: Charleroi

Code postal: 6000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

Adresse électronique: igretec@igretec.com

Téléphone: +32 71202811

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Conseil d'etat

Numéro d'enregistrement: 0931.814.266

Ville: Bruxelles

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0abf41f6-d16b-4a12-90f8-4b4b1a8133b4 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 19/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 19/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 425540-2026

Numéro de publication au JO S: 118/2026

Date de publication: 22/06/2026